



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Coteau-Fleuri

11 septembre 2019 à 19h00

Collège de Chailly

- Parents :** Boschetti Olivier (BO), Da Silva David (DSD) et Turin Bertschy Mélanie (TBM)
- Professionnels :** Costa-Rubin Isabelle (CRI), Lugon Isabelle (LI) et Schiltknecht Lise (SL)
- Organisations :** Diday Isabelle (DI), Grandmottet Delphine (GD), Périllard Marianne (PM) et Vuilleumier Rose Marie (VRM)
- Autorités politiques :** -
- Invités :** Boumghar Mila (BM) et Seibt Yonathan (SY)
- Excusés/absents :** Blanc Christine (BC), Breguet Zohrat (BZ), Essmaali Béchir (EB), Martinho José (MJ), Pupet Patrick (PP), Vikrin Talla Serge Paul (VTSP) et Zryd Centelighe Claude (ZCC)

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des PV des 13 mars et 2 mai 2019
3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
4. Forum des associations
5. SEP+S : Accueil parascolaire 7-8P
6. Communication et lien Conseil des élèves
7. Projets 2019-2020
8. Date et lieu de la prochaine séance
9. Divers et propositions individuelles

1 Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour (OJ)

Un nouveau point 4 est intégré. Deux divers sont annoncés. L'OJ est accepté pour le surplus.

2 Adoption des PV des séances des 13 mars et 2 mai 2019

Tous les membres ont reçu un exemplaire des deux PV.

Le PV de la séance du 13 mars 2019 est passé rapidement en revue. Il est accepté sans modifications.

Le PV de la séance du 2 mai 2019 est passé rapidement en revue. Il est accepté sans modifications.



3 Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

Pendant la pause estivale, il y a eu deux départs de membres du quart parents (MM. Concha et Donze). Mila Boumghard (BM) et Yonathan Seibt (SY) ont été invités à la présente séance, vu leur intérêt à faire partie de la CET.

Ils sont tous deux élus à l'unanimité des membres présents. Le quart parents est ainsi complet. DSD donnera les accès du drive de la CET ainsi que les formulaires d'inscription aux deux nouveaux membres.

Il est évoqué la situation des membres qui ne sont jamais/très peu présents aux séances. Les membres présents estiment qu'il n'y a pas d'urgence actuellement mais que cette situation ne peut en effet pas perdurer. Il ne faudrait en effet pas que certaines personnes intéressées à rejoindre la CET en soit empêchées par l'affiliation de certains membres qui ne prennent pas part aux séances.

GD accepte de remplacer DM au sein du bureau, au titre de Vice-présidente. Elle est élue à ce poste à l'unanimité des membres présents.

PM expose que l'association L'Escale des voisins est déjà membre de la CET de La Sallaz (lieu où elle a son siège). PM souhaiterait que la présence de cette association dans la CET de Coteau-Fleuri n'empêche pas une autre, située dans le quartier de Chailly, d'en devenir membre. A noter que le quart associatif est complet. DSD expose que cette question pourra être mise à l'ordre du jour si un tel cas se produit. Dans toute manière, cette problématique devra être discutée avec l'association L'Escale des voisins.

4 Retour sur Forum des associations

DSD expose que l'on peut tirer un bilan positif de ce forum : il y a eu environ 20 associations présentes. Le concours a bien fonctionné. GD mettra les photos du concours sur le drive de la CET.

La localisation - une cour d'école - n'était peut-être pas optimale. C'est en tout cas le retour de certains parents (lieu scolaire et lieu trop grand). Le retour des associations est bon. YS estime que la mobilisation et le nombre de personnes étaient importants. Pour lui, et vu les retours reçus, c'est une réussite. L'objectif de faire connaître les associations a été atteint.

GD remarque que peu de familles de Chailly ont fait le déplacement à Coteau-Fleuri.

5 SEP+S : Accueil parascolaire 7-8P

TBM expose qu'une séance d'information et d'échanges a été mise place par la Ville de Lausanne en avril 2019. Y étaient présents notamment deux membres des CET de la Ville. L'objet de cette séance était l'accueil parascolaire des 7P (deux possibilités évoquées à ce jour : un « super APEMS » contrôlant la présence des enfants et offrant des activités / un « APEMS libre » se limitant à noter la venue et le départ de l'enfant, sans autres contrôles et sans activité pendant la durée du « placement »).

Les discussions ont montré les différences de points de vue et d'attentes entre les différentes CET.

La Ville est en pleine réflexion. Une solution doit néanmoins être trouvée pour la rentrée 2020. A noter que peu d'élèves (14%) semblent concernés/intéressés par cette offre.

6 Communication et lien Conseil des élèves

DSD relève qu'il reste beaucoup de flyers présentant la CET et que l'on pourrait les distribuer aux élèves 1P ainsi que lors des réunions de parents pour les plus grands. Cela sera fait.

Des flyers pourraient également être distribués lors de la fête de Chailly, le 22 septembre 2019. GD estime que cela pourra être fait via le stand de la Maison de quartier.



PM et/ou GD feront en sorte qu'un encart ressorte dans les prochains numéros du Chailléran et du Canard.

L'idée de la création d'une page FB est discutée. BM propose d'étudier la question de façon plus approfondie et d'y revenir lors d'une prochaine séance.

Le projet du Conseil des élèves portant sur deux matinées cinéma lors du mois de juin a bien fonctionné. Les élèves étaient contents.

Il est relevé qu'il y a un problème de fonctionnement avec le Conseil des élèves du collège de Chailly. Celui-ci n'est pas très vivant. Il faut redynamiser ce Conseil, peut-être avec l'aide de nouvelles maîtresses.

7 Projets 2019-2020

Il y a donc un projet média, avec la création d'une page FB (chapeauté par BM).

Le Forum des associations pourrait être renouvelé afin qu'une habitude se crée. Il faudrait alterner entre Chailly et Coteau-Fleuri. Sur Chailly, cela pourrait se dérouler dans la cour de l'école. Une nouvelle édition verra donc le jour au cours de l'année scolaire courante. Des classes pourraient participer, sous la forme d'une chantée. SL en parlera lors d'une prochaine séance des maîtresses.

8 Date et lieu de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée le lundi 18 novembre 2019, à 19h00, au Collège de Coteau-Fleuri.

9 Divers et propositions individuelles

Il est décidé de remercier l'auteure du logo du Forum des associations, qui n'a pas demandé à être rémunérée, par du vin (cf. pt 4 du PV de la séance du 13 mars 2019). DSD s'en chargera.

Les Petits cailloux est le nom de nouveaux bâtiments situés à Praz-Séchaud. Ceux-ci accueilleront notamment deux classes ainsi qu'un local. La CET pourra participer à la réflexion sur l'affectation de ce local. Pour l'instant, on est en pleine réflexion. La CET, via DSD, sera approchée par le groupe de réflexion.

SL évoque la naissance d'une nouvelle association « UNO » qui a comme but l'apprentissage d'instruments à cordes pour musiciens de tout âge. Cela rejoint un peu le concept des Classes Cordes. Si des personnes sont intéressées, elles peuvent contacter SL, Présidente de cette association. Le financement devrait être assuré par la Ville. C'est une belle offre, cela d'autant plus que les Classes Cordes risquent hélas de disparaître.

La séance est levée à : 20h30.

Olivier Boschetti
Secrétaire

Lausanne, le 18 novembre 2019

Lausanne, mars 2020/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
cet@lausanne.ch